

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **S.I. Chemin de Malley 14 - 16, Lausanne**
2.

Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Société
Foncière de Saint-Pierre (S.A.), Lausanne
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 26.04.2002
5.

Echéance de préavis des créances: **31.07.2002**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Me Jean-Luc
Marti, notaire, rue Beau-Séjour 10, case postale 3650,
1002 Lausanne
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-
tions.
8.

Remarques: Les actifs et les passifs selon le bilan au 30 juin
2001 de S.I. Chemin de Malley 14 - 16, Lausanne, ont été
repris à titre universel par suite de fusion par Société Fon-
cière de Saint-Pierre (S.A.), Lausanne, valeur au 1er juillet
2001. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la
société a l'intention de demander la procédure de radiation
anticipée selon l'article 745 alinéa 3 CO.
- Etude des notaires André Corbaz et Jean-Luc Marti
1002 Lausanne